

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 janvier 2026 19:00

**En exercice** : 24

**Présents** : 19

**Excusés** : 4

**Absents** : 1

**Date de la convocation** :  
09/01/2026

**Président de séance** :  
Jean-Louis ROY

**Secrétaire de séance** :  
Bernard GUILLOTEAU

**N° interne de l'acte** :  
D08\_01\_2026

lundi 26 janvier 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

**Membres présents** :

Anita BERNARD, Ludovic BERNARD, Alexandra BITEAU, Eric CLAIRGEAUX, Albert CORNUAU, Laurent DESNOUHES, Nathalie DUBIN, Magalie GUICHETEAU, Bernard GUILLOTEAU, Véronique JOLY, Nicolas LANOUE, Anne-Claude LUMET, Catherine LUMINEAU, Johann PASQUEREAU, Céline RAVAUD, Christian RIGAUDEAU, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Adeline YVAI-NURDIN

**Membres excusés et représentés par pouvoir** :

Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY)

**Membres excusés**

Emilie CHARRIER, Antoine HERITEAU, Marie-Odile ROCHAIS

**Membres Absents** :

Charlène RANTIERE

### PARTICIPATION VERSÉE AU SYDEV POUR LA RÉNOVATION D'UN POINT LUMINEUX

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'un point lumineux doit être rénové Grand Rue près du Guittion sur la commune déléguée de Les Châtelliers-Châteaumur.

Il indique que le SYDEV a transmis à la commune une convention de travaux à cet effet prévoyant un coût de **870 € TTC**, avec une participation communale de **363 €**, selon le détail suivant :

Nature des travaux	Coût estimé des travaux HT	Coût estimé des travaux TTC	Participation communale
Eclairage public rénovation	725 €	870 €	363 €
<b>TOTAL</b>	<b>725 €</b>	<b>870 €</b>	<b>363 €</b>

Monsieur le Maire propose d'approuver les travaux prévus et de l'autoriser à signer la convention de participation financière correspondante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

Publié le

ID : 085-200059079-20260126-D08\_01\_2026-DE



---

Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié conforme  
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Roy', written over the printed name of the Mayor.



Le Secrétaire de séance,

Bernard GUILLOTEAU

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Guilloteau', written below the printed name of the Secretary.

Certifié exécutoire :  
Transmis au contrôle de légalité le :  
Publié le : 02 février 2026